



Voyages et loisirs

**Voyager et s'adonner à ses
loisirs en toute sécurité.**
L'assurance voyage ingénieuse
incluant les prestations COVID-19.

En coopération avec:

DÉR
Touristik
Suisse

KUONI
specialists





Prestations en détail

COVID-19 Base et Supplémentaire

Quarantaine inattendue ou contamination par la COVID-19: durant les périodes d'incertitudes, ERV vous soutient, vous et votre famille, avec rapidité et fiabilité dans toutes les situations d'urgence survenant en Suisse ou à l'étranger.

COVID-19 Base

Inclus dans l'assurance frais d'annulation et l'aide SOS de base:

- Contamination par la COVID-19
- Quarantaine individuelle après un résultat de test positif ou en cas de suspicion d'infection
- Frais supplémentaires (hébergement, nourriture et frais de communication avec la Centrale d'alarme) jusqu'à CHF 1'500 par personne
- Obligation de quarantaine imprévue pendant le voyage de retour en Suisse
- Conseil médical, transport d'urgence et rapatriement
- Bon pour un voyage de remplacement suite à un rapatriement

COVID-19 Supplémentaire

En plus des prestations de base de l'assurance frais d'annulation et de l'aide SOS, nous complétons la couverture comme suit:

- Obligation de vaccination imprévue pour la destination du voyage
- Frais supplémentaires (hébergement, nourriture et frais de communication avec la Centrale d'alarme) selon votre police (p. ex. avec Multi Trip Comfort jusqu'à CHF 60'000 par famille)
- Frais de traitement médical par suite de contamination par la COVID-19 allant jusqu'à CHF 1 million pour l'assurance Multi Trip Comfort et à CHF 100'000 pour l'assurance voyage (62 jours).

Frais d'annulation

Nous prenons en charge vos frais d'annulation si vous devez renoncer à votre voyage, entre autres, pour les raisons suivantes:

- maladie grave, accident ou décès;
- absence du remplaçant direct au poste de travail;
- dommage à vos biens causé à votre domicile par un événement naturel;
- licenciement sans faute par l'employeur.

Aide SOS

Votre protection d'assurance mondiale pour les incidents de voyage, partout où vous avez besoin d'une aide professionnelle:

- Helpline gratuite 24 h/24
- Transport d'urgence au lieu de domicile (couverture illimitée)
- Partie non utilisée de l'arrangement en cas d'interruption précipitée du séjour
- Visite à l'hôpital à l'étranger par une personne proche

Protection loisirs

L'extension ingénieuse de votre assurance annuelle pour les activités de loisirs. La couverture d'assurance s'applique non seulement aux voyages, mais aussi aux activités de loisirs, comme les billets de concerts, les forfaits de ski, les frais d'inscription à un événement sportif, les excursions de courte durée sans nuitée, etc.

Retards aériens

Les longues périodes d'attente à l'aéroport augmentent le risque de manquer sa correspondance. Si votre vol est retardé de plus de trois heures, nous prenons en charge les frais supplémentaires encourus pour la poursuite de votre voyage (changement de réservation, hébergement, etc.) si vous ratez votre correspondance.

Frais médicaux et d'hospitalisation

Le complément optimal aux prestations de votre caisse-maladie suisse en cas d'accident ou de maladie à l'étranger. Particulièrement recommandé pour les voyages dans les pays où les frais de traitement sont élevés (États-Unis, Canada, Australie, par exemple). Âge limite: 79 ans.

Chiens et chats

En cas d'annulation ou d'interruption de votre voyage suite à la maladie, à l'accident ou au décès de votre compagnon à quatre pattes, nous prenons en charge les frais qui en résultent.

Offres complètes pour chiens et chats:
www.chien-et-chat.ch

Bagages

Pendant le voyage, vos bagages personnels sont assurés à leur valeur vénale et sans franchise contre le vol, le détressement, l'endommagement et la perte. Si vos bagages arrivent à destination avec un retard important (au moins 6 heures), nous prenons en charge les frais de vos achats de première nécessité (articles de toilette, etc.).

Protection juridique de voyage

Nous vous assistons en cas de litige et vous conseillons pour toute question juridique lors de voyages à l'étranger. De plus, nous prenons en charge les frais des avocats et experts mandatés tout comme les coûts de procédure et de tribunal ainsi que les indemnités de procédure allouées à la partie adverse.

En collaboration avec:

 **protection juridique**
tout simplement différente.

Optez pour 365 jours de protection pour les loisirs et les voyages. Dans le monde entier, y compris en Suisse.

Assurance voyage annuelle (365 jours)

	Multi Trip Easy	Multi Trip Clever		Multi Trip Comfort	
	Personne individuelle	Personne individuelle	Famille	Personne individuelle	Famille
Prime	88.–	134.–	218.–	250.–	406.–
Résumé des prestations					
Durée d'assurance	365 jours				
Étendue territoriale de la couverture	Monde entier				
COVID-19 Base ¹	Inclus				
COVID-19 Supplémentaire ¹	–	–	–	Inclus	Inclus
Frais d'annulation	2 000.–	20 000.–	50 000.–	30 000.–	60 000.–
Prestations complémentaires suite à une grossesse	Inclus				
Frais de dossier	Inclus				
Aide SOS, rapatriement inclus	Illimité				
Action de recherche et de sauvetage	10 000.–	10 000.–	10 000.– ²	30 000.–	30 000.– ²
Prestations de service – Helpline 24 h/24 – Blocage des cartes de crédit et des téléphones portables – Aide SOS au domicile	Inclus				
Avance de frais d'hospitalisation	5 000.–	5 000.–	5 000.–	5 000.–	5 000.–
Protection loisirs	250.–	500.–	500.– ²	1 000.–	1 000.– ²
Chiens et chats	–	–	–	Inclus	Inclus
Retards aériens	–	1 000.–	1 000.– ²	1 000.–	1 000.– ²
Bagages	–	500.–	1 000.–	2 000.–	4 000.–
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier (max. 79 ans)	–	–	–	1 000 000.–	1 000 000.– ²
Aide en cas d'insolvabilité d'une compagnie aérienne ou d'un prestataire	–	–	–	2 000.–	2 000.– ²
Éruptions volcaniques et catastrophes naturelles	–	–	–	2 000.–	2 000.– ²
Indemnité pour repasser l'examen lors d'un séjour linguistique	–	–	–	Inclus	Inclus
Protection juridique de voyage Europe	–	–	–	250 000.–	250 000.–
Protection juridique de voyage Monde	–	–	–	50 000.–	50 000.–
Accident de vol	–	–	–	100 000.–	100 000.– ²

¹ Pour plus de détails, voir compléments sous «COVID-19». ² Par personne.

Famille: la famille comprend les personnes vivant dans un ménage commun et en couple ou en partenariat, y compris les parents, les grands-parents et les enfants.

Choisissez l'ingénieux module complémentaire d'assurance voyage annuelle pour votre programme de voyage individuel.

Pack supplémentaire Road Trip – pour partir à l'aventure en toute flexibilité avec votre véhicule.

Le pack supplémentaire Road Trip comprend deux modules d'assurance: la couverture d'un véhicule de location et le dépannage du véhicule personnel.

Si vous louez un véhicule pour un voyage, nous prenons en charge la franchise qui vous est facturée pour l'assurance casco et vol. La condition à remplir est que les sinistres soient couverts par l'assurance véhicule du loueur.

Si vous voyagez avec votre véhicule personnel, nous prenons en charge les frais de remorquage et de stationnement en cas de panne. Il reste possible de conclure séparément la couverture d'un véhicule de location. Vous pouvez conclure le pack supplémentaire à tout moment avant votre départ, en complément de l'assurance voyage annuelle. Le pack supplémentaire ne peut être conclu en complément d'une assurance à court terme.

	Voitures de tourisme, motos, motor-homes et camping-cars
Prime par véhicule	99.–
Résumé des prestations	
Durée d'assurance	31 jours (un voyage au maximum)
Voiture de location:	
Étendue territoriale de la couverture	Monde entier
Franchise de l'assurance casco et vol	10 000.–
Dépannage d'un véhicule de location	400.– ¹
Propre véhicule:	
Étendue territoriale de la couverture	Europe, Suisse incluse
Dépannage	400.–
Frais de remorquage	400.–
Frais de stationnement	300.–
Évacuation du véhicule	2 000.–

¹ En complément/à titre de couverture subsidiaire d'une autre assurance dépannage.

Concluez une couverture d'assurance complète pour un seul voyage.

Assurance voyage (62 jours)

Prix du voyage jusqu'à	800.–	1 500.–	2 500.–	4 500.–	6 500.–	10 000.–
Personne individuelle						
Prime	55.–	68.–	89.–	114.–	146.–	198.–
Résumé des prestations						
Étendue territoriale de la couverture	Monde entier					
Frais d'annulation	800.–	1 500.–	2 500.–	4 500.–	6 500.–	10 000.–
Prestations complémentaires suite à une grossesse ²	Inclus					
COVID-19 Base et Supplémentaire ¹	Inclus					
Frais de dossier	Inclus					
Aide SOS, rapatriement inclus	Illimité					
Action de recherche et de sauvetage	10 000.–	10 000.–	10 000.–	10 000.–	10 000.–	10 000.–
Prestations de service – Helpline 24 h/24 – Blocage des cartes de crédit et des téléphones portables – Aide SOS au domicile	Inclus					
Avance de frais en cas d'hospitalisation à l'étranger	5 000.–	5 000.–	5 000.–	5 000.–	5 000.–	5 000.–
Prime paquet «sans souci» (couverture supplémentaire incluse)	102.–	115.–	136.–	161.–	193.–	245.–

¹ Pour plus de détails, voir compléments sous «COVID-19». ² Ces prestations sont limitées aux frais d'annulation / sommes d'assurance. Au maximum CHF 7'500 par personne ou CHF 15'000 par réservation.

Couverture supplémentaire (62 jours)

Personne individuelle	
Prime	47.–
Étendue territoriale de la couverture	Monde entier
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le monde entier (max. 79 ans)	1 000 000.–
Chiens et chats	Inclus
Bagages	2 000.–
Retards aériens	1 000.–
Aide en cas d'insolvabilité d'une compagnie aérienne ou d'un prestataire	2 000.–
Éruptions volcaniques et catastrophes naturelles	2 000.–

Assurance «sans souci»: englobe l'assurance voyage et la couverture supplémentaire.

Couverture supplémentaire: la couverture supplémentaire ne peut être conclue qu'en complément d'une assurance existante frais d'annulation/aide SOS (auprès d'ERV ou ailleurs).

Autres assurances voyages et loisirs répondant à vos besoins spécifiques.

Couverture d'un véhicule de location

En cas de sinistre subi par le véhicule de location, nous prenons en charge la franchise qui vous sera facturée et élargissons la couverture responsabilité civile. Cela à condition que les sinistres soient couverts par l'assurance véhicule du loueur.

	Voitures de tourisme et motos	Camping-cars, motor-homes, minibus et 4x4
Prime par jour	5.-	11.-
Résumé des prestations		
Durée d'assurance	Nombre de jours de location	Nombre de jours de location
Étendue territoriale de la couverture	Monde entier	Monde entier
Franchise de l'assurance casco et vol	10 000.-	10 000.-
Responsabilité civile subsidiaire	5 millions	5 millions

Frais médicaux/assurance pour hôtes étrangers (tarif pour visa Schengen)

Si vous attendez la visite de membres de votre famille ou d'amis de l'étranger, vous allez certainement tout mettre en œuvre afin que leur séjour en Suisse leur soit des plus agréables. Une des premières précautions consiste à prendre les mesures nécessaires en cas d'événements imprévus comme un accident ou une maladie. Demandez conseil à votre agence de voyage concernant la couverture d'assurance.

Important à savoir.

Renouvellement

Pour que vous n'ayez pas à vous préoccuper de votre assurance voyage chaque année, toutes nos assurances annuelles sont automatiquement renouvelées pour une année supplémentaire si elles ne sont pas résiliées au moins trois mois avant l'échéance.

Sinistre

Afin de pouvoir vous fournir la meilleure aide possible **en cas d'urgence**, nous vous invitons à contacter notre **Centrale d'alarme** au **+41 848 223 330** ou au **numéro gratuit +800 222 333 30** (pas disponible dans tous les pays).

Les déclarations de sinistres peuvent également nous être transmises par voie électronique. Déclarez-nous votre sinistre en ligne en toute simplicité sur www.erv.ch/sinistre et téléchargez tous les documents, notamment les certificats médicaux et documents de voyage.

Sommes d'assurance et primes maximales en CHF. Toutes les primes s'entendent droit de timbre fédéral inclus. Dernière mise à jour: mai 2023. Sous réserve de modification des prestations et des primes. Le/la proposant-e confirme avoir lu et accepté les Conditions générales d'assurance et les informations de l'intermédiaire qui y sont contenues, selon l'art. 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA).

Informations et aspects juridiques

L'assureur est l'Européenne Assurances Voyages (ERV), succursale d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, dont le siège est situé à Bâle, Suisse.

Vous trouverez l'étendue détaillée des prestations et les exclusions de votre assurance dans la police d'assurance ainsi que dans les Conditions générales d'assurance (CGA), qui sont déterminantes dans tous les cas. Vous pouvez les demander à votre agence de voyage ou directement auprès de nous.

En coopération avec:



Votre assureur est ERV, une succursale d'Helvetia Compagnie Suisse d'Assurances SA, www.erv.ch, info@erv.ch, tél. 058 275 27 27.

Membre de l'**ITIA** International
Travel Insurance Alliance

